

# Rencontre avec...

## \* Jean-Paul de Gaudemar, directeur de la DESCO, le 26 juin

Pour le SNPDEN :  
J.J. Romero, Ph. Guittet,  
Ph. Tournier, R. Guilley,  
M. Jacquemard  
Pour la DESCO :  
J.P. de Gaudemar (directeur),  
P.J. Guiot (sous-direction  
des enseignements),  
A. Warzee (sous-direction  
des établissements et de la  
vie scolaire).

Même si la DESCO, direction de l'enseignement scolaire est, "la maison des professeurs, il n'y a pas d'enseignement sans établissement donc sans personnel de direction". Ce rappel de J.P. de Gaudemar fait suite à une remarque de J.J. Romero qui souhaitait un autre fonctionnement, d'autres relations entre la direction et le SNPDEN. Les rencontres

seront régulières. Nous seront consultés sur l'ensemble des projets de texte.

Le directeur annonce la sortie de la circulaire de pré-rentrée qui officialisait la date de rentrée des enseignants. Le Secrétaire général répète son inquiétude par rapport à la présence dans les établissements d'équipes complètes à l'arrivée des élèves.

Ph. Tournier intervient sur la rentrée en LP et les projets de circulaires sur les PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel) pour lesquels les personnels souhaitent un texte de cadrage laissant un peu de souplesse. R. Guilley fait ressortir la nécessité d'accompagnement dans les académies, les situations étant fort différentes. J.P.

de Gaudemar souligne que 2000-2001 permettra d'observer l'entrée progressive dans le dispositif, de le faire évoluer. Il espère que la dynamique du pluridisciplinaire fonctionnera pour les TPE, une brochure méthodologique a été distribuée. Ph. Tournier fait ressortir les difficultés des calendriers pour l'évaluation. J.J. Romero insiste sur la nécessité de réussir cette mise en œuvre. A défaut, toutes les évolutions ultérieures, pourtant nécessaires, seront remises en cause, y compris pour le bac.

### Projet de calendrier

Le SNPDEN regrette l'abandon jusqu'à l'inacceptable du principe de 7 + 2 ; un trimestre beaucoup trop long. La mise en

place de deux zones seulement aurait permis d'avancer.

La direction insiste sur les nombreuses contraintes (par exemple le calendrier électoral pour 2001-2002) indique que des aménagements seront apportés et est très intéressé par les propositions que nous pouvons formuler.

### Classement des établissements

Une réflexion en profondeur a été réalisée. Il reste nécessaire de revenir sur le barème en privilégiant les critères d'effectif + surclassement. Des réunions techniques sont à envisager très rapidement.

Roland GUILLEY,  
Marcel JACQUEMARD

## \* Jacques-Henri Stahl, directeur de la DAJ (Direction des Affaires Juridiques)

Le SNPDEN rencontre aussi pour la première fois le nouveau directeur de la DAJ. Ce sera donc l'occasion de présenter notre syndicat et de faire un tour d'ho-

rizon : le guide juridique apprécié et qui sera actualisé en ligne — un nouveau tirage papier interviendra en 2001-. Le code de l'éducation est sorti pour sa par-

tie législative. Les tables de concordances seront publiées au BOEN. Pour la partie réglementation, il faudra attendre fin 2001. La problématique de la respon-

sabilité est abordée. La loi Fauchon est attendue qui distingue la faute non institutionnelle.

M. J.

## \* Bernard Toulemonde, chargé de conduire une réflexion sur la gratuité, le 5 juillet à la DESCO, puis Philippe Santana, conseiller technique au cabinet du Ministre le 11 juillet sur le même sujet.

B. Toulemonde consulte les organisations syndicales et de parents d'élèves pour organiser ultérieurement une table ronde sur la gratuité.

"La gratuité de l'école, écrivons-nous dans Direction n° 79, nous y sommes attachés autant que quiconque encore faudrait-il ne pas faire de ce principe un emblème brandit avec intransigence,

préciser ce qu'il recouvre et rechercher sereinement sa mise en œuvre".

Nous en sommes plus, pour le moment, au niveau de l'intransigence de la part d'une fédération de parents d'élèves. Et pourtant, le maintien d'une telle attitude risquerait de conduire à un appauvrissement, un assèchement des enseignements, et une inévitable augmentation

des inégalités. Qu'en penseraient les pères de l'école publique et laïque ?

Nos interlocuteurs pourtant se montrent optimistes pour peu que les différents partenaires dans cette affaire : état, collectivités territoriales, éditeurs, parents, sachent faire les efforts nécessaires et que les enseignants s'imposent une stricte limitation des dépenses demandées aux familles. Pour

les carnets de liaison le problème est résolu, le Ministre a promis des crédits. Restent les frais de correspondance. Les crédits de fonctionnement devront être abondés. Il faut interroger les conseils généraux et régionaux. Répondront-ils ? Les cahiers d'exercice ou de travaux dirigés ont-ils une raison d'être ? Les exercices et autres suivis du cours ne pourraient-ils pas rejoindre les

manuels scolaires ? Un effort pour les éditeurs. Le maintien des participations demandées aux familles pour conserver un enseignement vivant sans interdire toute sortie ou activité à financer pourrait être de la réflexion du conseil d'administration ou bureau du conseil

(plus souple mais à mettre en place) à condition que personne n'ait à priori la volonté de blocage. Il y a aussi le vrai problème des manuels au lycée. Y calquer l'organisation du collège n'est pas envisageable (nombre d'élèves, complexité des structures...); laisser le

financement aux seules régions créerait à court terme des situations très inégalitaires. On parle de chèque livre... à creuser.

Au total il faudra bien responsabiliser, répartir la charge, éclaircir les textes réglementaires, faire le droit. Mais surtout ne pas se contenter du

"coup des 70 millions du collectif budgétaire", laisser pourrir la situation et monter les intransigeances ce qui n'aboutirait qu'à mettre en difficulté les personnels de direction, ce que nous ne saurions accepter.

M. J.

\* Le mercredi 12 juillet 2000 à 11 h 00, Messieurs Bruno BOURG-BROC, Jean-Pierre BAEUMLER, député du Haut-Rhin, Michel MOREAU ont reçu Jean-Jacques ROMERO et Françoise CHARILLON dans les locaux de l'Assemblée Nationale au titre de la mission d'information sur la sécurité dans les établissements scolaires.

Cette audition a permis d'échanger sur plusieurs thèmes :

- sécurité des biens et des personnels, santé, violence.

Au cours de cet entretien, Jean-Jacques ROMERO a

souligné que nous ne mettons pas en avant les problèmes liés "au pénal". Cependant, en ce qui concerne la pédagogie, l'évolution du système impose de nouvelles règles et engendre un décalage entre les textes et la réalité.

Il soutient son propos par l'exemple des élèves du BAC SMS qui sont contraints d'effectuer des périodes en entreprises, alors qu'aucune loi n'autorise les chefs d'établissement à le faire sauf circulaires.

En matière de sécurité, Jean-Jacques ROMERO a rappelé que trois conclusions essentielles établies lors du protocole d'accord " BAY-ROU " n'ont jamais abouti.

page 11

CAMIF

1/2 page de publicité